

**ARRETE DE NON-OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

**Service Urbanisme**

**Réf. : DB/SG/CO**

**ARRETE MUNICIPAL**

**Tendant à la décision de NON-OPPOSITION n° 24/358**

<b>Demande déposée le 14/08/2024</b>		<b>Complétée le 04/09/2024</b>	<b>DP 093 074 24 C0042</b>
<b>Par :</b>	<b>Monsieur AYADI Mustapha</b>		
<b>Demeurant à :</b>	<b>4 rue Jean Monnet 93410 VAUJOURS</b>		<b>Surface de plancher créée : 18,70 m<sup>2</sup></b>
<b>Pour :</b>	<b>Abri de jardin d'une surface de 18,70m<sup>2</sup></b>		<b>Destination : Habitation</b>
<b>Sur un terrain sis</b>	<b>4 rue Jean Monnet 93410 VAUJOURS</b>		
<b>Cadastré :</b>	<b>A2042 (380m<sup>2</sup>)</b>		

**LE MAIRE,**

**VU** la demande de déclaration préalable susvisée, dont l'avis de dépôt a été affiché en mairie le 14 août 2024,  
**VU** le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 421-1 et suivants, R. 423-1 et suivants,  
**VU** le Code du Patrimoine,  
**VU** le Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la protection au titre des abords du monument historique « Ancien château de Vaujours, actuellement école Fénelon »,  
**VU** le Plan local d'urbanisme adopté le 19 décembre 2017 en application de l'article L. 153-1 et suivants du code de l'urbanisme,  
**VU** la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil de territoire CT2021/12/14- 01 en date du 14 décembre 2021,  
**VU** la délibération N°2021/04-03 en date du 6 avril 2021 portant sur l'attribution des délégations du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,  
**VU** le règlement de la zone UG,  
**VU** l'avis favorable tacite de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 20 septembre 2024,

**CONSIDERANT** que la parcelle est située dans la zone de nuisances acoustiques des infrastructures de transports terrestres (rue de Meaux et RN3),

**CONSIDERANT** que le projet porte sur la construction d'un abri de jardin d'une surface de 18,70m<sup>2</sup>,

**CONSIDERANT** que le projet est conforme au PLU,

**- ARRETE -**

**ARTICLE UNIQUE** : Il n'est **PAS FAIT OPPOSITION** à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée à la condition de respecter les prescriptions contenues dans le présent arrêté et sous réserve du droit des tiers.

**POUR INFORMATION**

La présente autorisation est soumise à la fiscalité de l'urbanisme qui sera notifiée ultérieurement.

**DISPOSITION RELATIVE A L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX** : Le formulaire CERFA de Déclaration d'Achèvement et Attestant la Conformité des Travaux (DAACT) n° 13408\*05 est à transmettre en Mairie dûment complété et signé en trois exemplaires au moment correspondant (achèvement du chantier).

**DISPOSITIONS RELATIVES AUX NUISANCES DE BRUITS**

Le bien est situé dans un secteur affecté par le bruit (dispositions en matière d'isolement à respecter).

**DISPOSITIONS GENERALES** : Tous travaux ou installations prévus en bordure de la voie ou nécessitant une occupation du domaine public sont subordonnés à l'obtention d'une permission de voirie après l'instruction d'une demande à déposer auprès des Services Techniques situés 375/377 rue de Meaux à Vaujours (01.41.51.11.90).



Vaujours, le **29 OCT. 2024**  
Le Maire,

**Dominique BAILLY**  
Vice-président de Grand Paris Grand Est

*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.*

---

**INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT**

---

- **DROITS DES TIERS** : La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment : *obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles figurant au cahier des charges du lotissement ...*) qu'il appartient au bénéficiaire de l'autorisation de respecter.

- **VALIDITE** : Les effets de la déclaration sont caducs si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de deux ans à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Le décret n°2014-1661 du 29 décembre 2014 porte ce délai de validité à 3 ans à une déclaration intervenue au plus tard le 31 décembre 2015.

- **AFFICHAGE** : La décision de non opposition à la déclaration préalable ou l'arrêté de permis doivent être affichés sur le terrain par les soins du bénéficiaire, de manière visible de l'extérieur, dès sa notification. Les conditions de l'affichage sur le terrain sont définies par l'article R.424-15 et les articles A.424-15 à A.424-18 du code de l'urbanisme. Il faut retenir que l'affichage sur le terrain doit : être visible de l'extérieur, être réalisé dès notification de l'arrêté pendant toute la durée du chantier, mentionner l'obligation prévue à peine d'irrecevabilité par l'article R.600-1 de notifier tout recours administratif ou contentieux à l'auteur de la décision ainsi qu'à son bénéficiaire.

- **DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : Le délai de recours contentieux des tiers est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de DEUX MOIS d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme). Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à compter de la notification de la décision ou de l'arrêté contestés. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les permis délivrés au nom de l'Etat.

Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

- **ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES** : Elle doit être souscrite par le pétitionnaire dès le début des travaux. A défaut, il encourt des sanctions pénales sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.

---

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP...093.074.24.C.0.042 -  
Vaujours, le.....29 OCT. 2024.....



Le Maire

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

CERFA



N° 13703\*13

## Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

- (i) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, de nouvelles modalités de gestion des taxes d'urbanisme sont applicables. Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) via le service « Gérer mes biens immobiliers ».

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- vous édifiez une clôture.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (AD'AU) disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

D P **DP 093 074 24 C 0042 /**  
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le **14 AOUT 2024**



Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis :

- à l'Architecte des Bâtiments de France
- au Directeur du Parc National

### 1 Identité du déclarant<sup>[1]</sup>

(i) Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les **constructions** en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du deuxième, doit remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs ».

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

#### 1.1 Vous êtes un particulier

Nom

ayadi

Prénom

mustapha

[1] Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des quatre cas suivants : vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ; vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ; vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ; vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

Date et lieu de naissance : Date : 1 4 / 0 6 / 1 9 7 6

Commune : DRANCY

Département : 9 3 Pays : france

DP 09307424C0042 /  
14 AOUT 2024



## 1.2 Vous êtes une personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :

Nom

Prénom

## 2 Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 4 Voie : RUE JEAN MONNET

Lieu-dit :

Localité : VAUJOURS

Code postal : 9 3 4 1 0 BP : Cedex :

Téléphone : 0 6 0 1 2 3 3 3 7 9 Indicatif pour le pays étranger :

Adresse électronique :

pipace93 @ hotmail.fr

Si le déclarant habite à l'étranger :

Pays : Division territoriale :

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

## 2Bis Identité et coordonnées d'une personne autre que le(s) déclarant(s)<sup>(2)</sup>

<sup>(i)</sup> Si vous souhaitez que les réponses de l'administration (autres que les décisions) soient adressées à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées.

Pour un particulier :

Nom

Prénom

Pour une personne morale :

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :

Nom

Prénom

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP... 093 074 24 C 00 42 - au

Vaujours, le... 29 OCT. 2024



Le Maire

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

[2] J'ai pris bonne note que ces informations doivent être communiquées avec l'accord de la personne concernée. Elles feront l'objet d'un traitement de données dans le cas de cette déclaration.

**Si cette personne habite à l'étranger :**

Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### 3 Le terrain

**i** Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet. Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

**Adresse du (ou des) terrain(s)**

Numéro : 4 Voie : Rue Jean Monnet

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : VAUJOURS

Code postal : 9 3 4 1 0

**Références cadastrales :**

**i** Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 5.

Préfixe : 0 0 0 Section : A Numéro : 2 0 4 2 Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : 380

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case

**i** Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

DP 09307424C0042/

14 AOUT 2024



### 4 Le projet

#### 4.1 Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)

Nouvelle construction

Type d'annexe créée :  Piscine  Garage  Véranda  Abri de jardin

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

Travaux sur une construction existante

Extension  Surélévation  Création de niveaux supplémentaires

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

Clôture

Courte description de votre projet (facultatif) :

Abri de jardin indépendant d'une surface de 18.70

**Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable**  
N°P 093 074 2 4 C 0 0 4 2 -

Vaujours, le... 29 OCT. 2024 .....

Le Maire,



*Dominique BAILLY*  
Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand Paris Grand Est

Votre projet concerne :  votre résidence principale  votre résidence secondaire

[5] En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

## 4.2 Surfaces de plancher

(i) Vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces)

Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :

- la surface de plancher existante : 94
- la surface de plancher créée : 18.70
- la surface de plancher supprimée : \_\_\_\_\_

## 5 Informations pour l'application d'une législation connexe

Indiquez si votre projet :

- relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)  Oui  Non
- a déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation ou d'une déclaration au titre d'une autre législation que celle du code de l'urbanisme  Oui  Non

Précisez laquelle : \_\_\_\_\_

- est soumis à une obligation de raccordement à un réseau de chaleur et de froid prévue à l'article L.712-3 du code de l'énergie  Oui  Non

(i) Si votre projet conduit à porter atteinte à une allée d'arbres ou un alignement d'arbres bordant une voie ouverte à la circulation publique au sens de l'article L. 350-3 du code de l'environnement, une autorisation doit être obtenue ou une déclaration réalisée en application de cet article.

14 AOUT 2024

DP 093 07 42 4 C 00 42 /

Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :

(i) Informations complémentaires

- se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
- se situe dans les abords d'un monument historique
- si votre projet se situe dans un site classé ou en instance de classement au titre du code de l'environnement



## 6 Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable. Je certifie exacts les renseignements fournis. J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé (e) qu'une déclaration devra être effectuée auprès des services fiscaux dans les 90

à VAUJOURS

Le 13/08/2024

jours suivant l'achèvement des travaux (au sens de l'article 1406 du CGI) pour le calcul des impôts directs locaux et des taxes d'urbanisme, sur l'espace sécurisé du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) via le service « Gérer mes biens immobiliers ».

Signature du (des) déclarant(s)

## ▲ Dans le cadre d'une saisine par voie papier

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires signés supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

**Vu pour être annexé**  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 07 42 4 C 00 42 -  
Vaujours, le 29 OCT 2024



Le Maire

**Dominique BAILLY**

Vice-président de Grand Paris Grand Est



## Traitements des données à caractère personnel

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et à la loi

n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

### 1 Traitement des données à des fins d'instruction de la demande d'autorisation

Vos données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Pour toute information, question ou exercice

de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier.

### 2 Traitements à des fins de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques basées sur la construction neuve et de statistiques

Vos données à caractère personnel sont traitées automatiquement par le Service des données et études statistiques (SDES), service statistique ministériel de l'énergie, du logement, du transport et de l'environnement rattaché au Ministère chargé de l'urbanisme, à des fins de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques basées sur la construction neuve et de statistiques sur le fondement des articles R. 423-75 à R. 423-79 du code de l'urbanisme.

Pour toute information complémentaire, vous devez vous reporter à l'arrêté du 16 mars 2021 relatif au traitement automatisé des données d'urbanisme énumérées à l'article R. 423-76 du code de l'urbanisme dénommé « SITADEL » au ministère chargé de l'urbanisme, présent sur le site Légifrance à l'adresse suivante [...](#)

Concernant SITADEL, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification auprès du délégué à la protection des données (DPD) du MTE et du MCTRCT :

• à l'adresse suivante :

[rgpd.bacs.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:rgpd.bacs.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr) ou [dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr)

Attention, si votre question concerne le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez vous reporter au 1).

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), à partir de son formulaire de contact <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

DP09307424C00421

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 074 24 C 0 0 4 2 -  
Vaujours, le 29 OCT. 2024

14 AOUT 2024



Le Maire

Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand Paris Grand Est

\* <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043279929>

# DPMI7 - PLAN DE SITUATION

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

**Demandeur**  
mustapha ayadi

**Adresse du projet**  
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**Abri de jardin indépendant**

**Parcelles**  
Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

**URBASSIST**



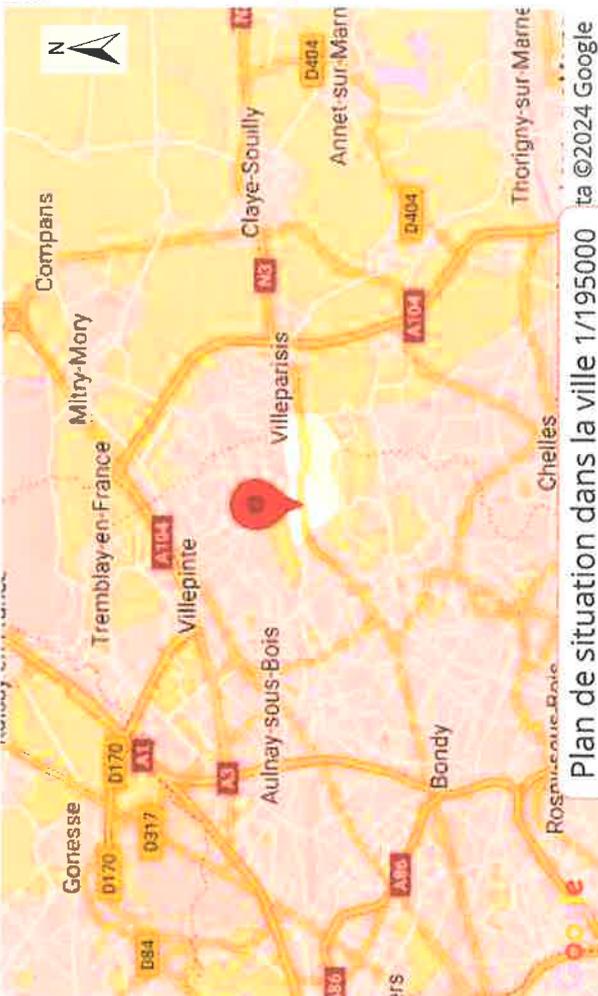
Le Maire

*Dominique BAILLY*

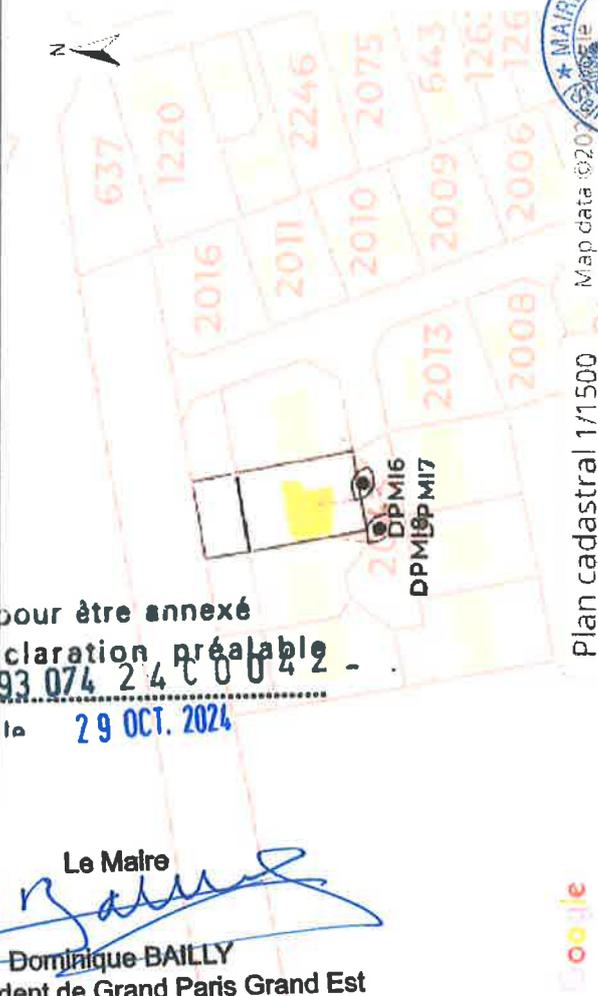
Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand Paris Grand Est

DP 09307424C0042 /

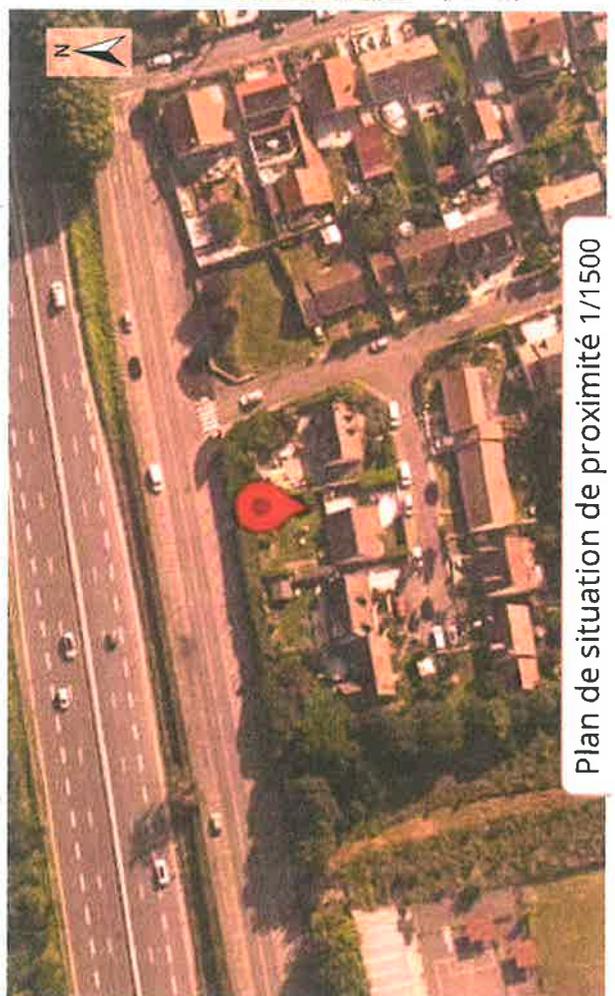
14 AOUT 2024



Plan de situation dans la ville 1/195000 ta ©2024 Google



Plan cadastral 1/1500 Map data ©2024



Plan de situation de proximité 1/1500



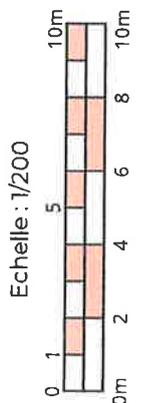
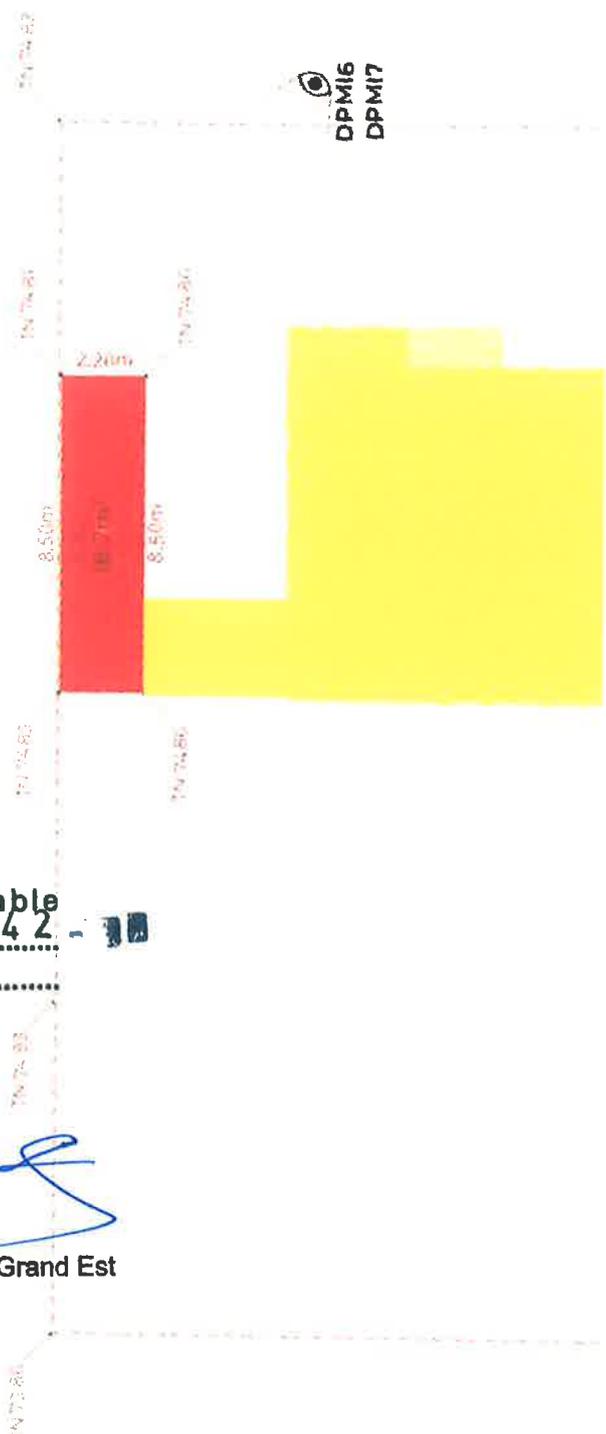
Vue depuis la rue



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 074 24 C 0 0 4 2 - 10  
Vaujours, le 29 OCT 2024



**Le Maire**  
*[Signature]*  
**Dominique BAILLY**  
Vice-président de Grand Paris Grand Est



- Bâti dur
- Bâti léger
- Abri de jardin indépendant
- Terrain d'assiette
- Toiture
- TN 12.34 Cotation NGF



**DPMI2 - PLAN DE MASSE**

Dossier #32568 - Censuré le 13/08/2024

**Demandeur**

mustapha ayadi

**Adresse du projet**

4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**Abri de jardin indépendant**

**Parcelles**

Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

**URBASSIST**

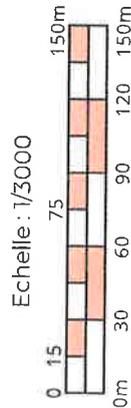


Le Maire  
**Dominique BAILLY**  
Vice-président de Grand Paris Grand Est

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP...093.074.244.C.0042  
Vaujours, le... 08/08/2024



Imagery ©2024 Airbus, CNES / Airbus, Maxar Technologies



TN 1234

Cotation NGF

Abri de jardin indépendant

Bâti dur

Limite de parcelle cadastrale

Bâti léger

Toiture



**DPMI2 - PLAN DE MASSE**  
Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

**Demandeur**  
mustapha ayadi

**Adresse du projet**  
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**Abri de jardin indépendant**

**URBASSIST**

**Parcelles**  
Parcelles A n°2042-2142

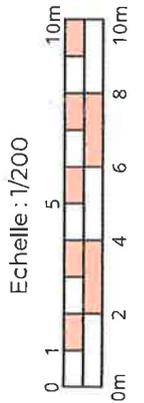
Réalisé sur  
urbassist.fr

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 074 24 C 0042  
Vaujours, le 29 OCT 2024



Le Maire

**Dominique BAILLY**  
Vice-président de Grand Paris Grand Est



Echelle : 1/200

TN 1234	Cotation NCF
[Red box]	Abri de jardin indépendant

[Yellow box]	Bâti dur
[Black line]	Limite de parcelle cadastrale

[Light yellow box]	Bâti léger
--------------------	------------

[Red box]	Toiture
-----------	---------

# DPMI2 - PLAN DE MASSE

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

## Demandeur

mustapha ayadi

## Adresse du projet

4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

## Abri de jardin indépendant

## URBASSIST

### Parcelles

Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 074 24 C 0 0 4 2  
Vaujours le 29 OCT. 2024

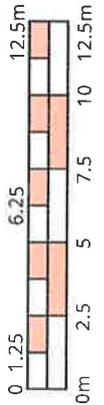


Le Maire

Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand Paris Grand Est



Echelle : 1/250



TN 12.34

Cotation NCF

Bâti dur

Bâti léger

Toiture

Abri de jardin indépendant

Limite de parcelle cadastrale



URBASSIST

Parcelles  
Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 074 24 C 0042  
Vaujours, le 29 OCT. 2024



Le Maire

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

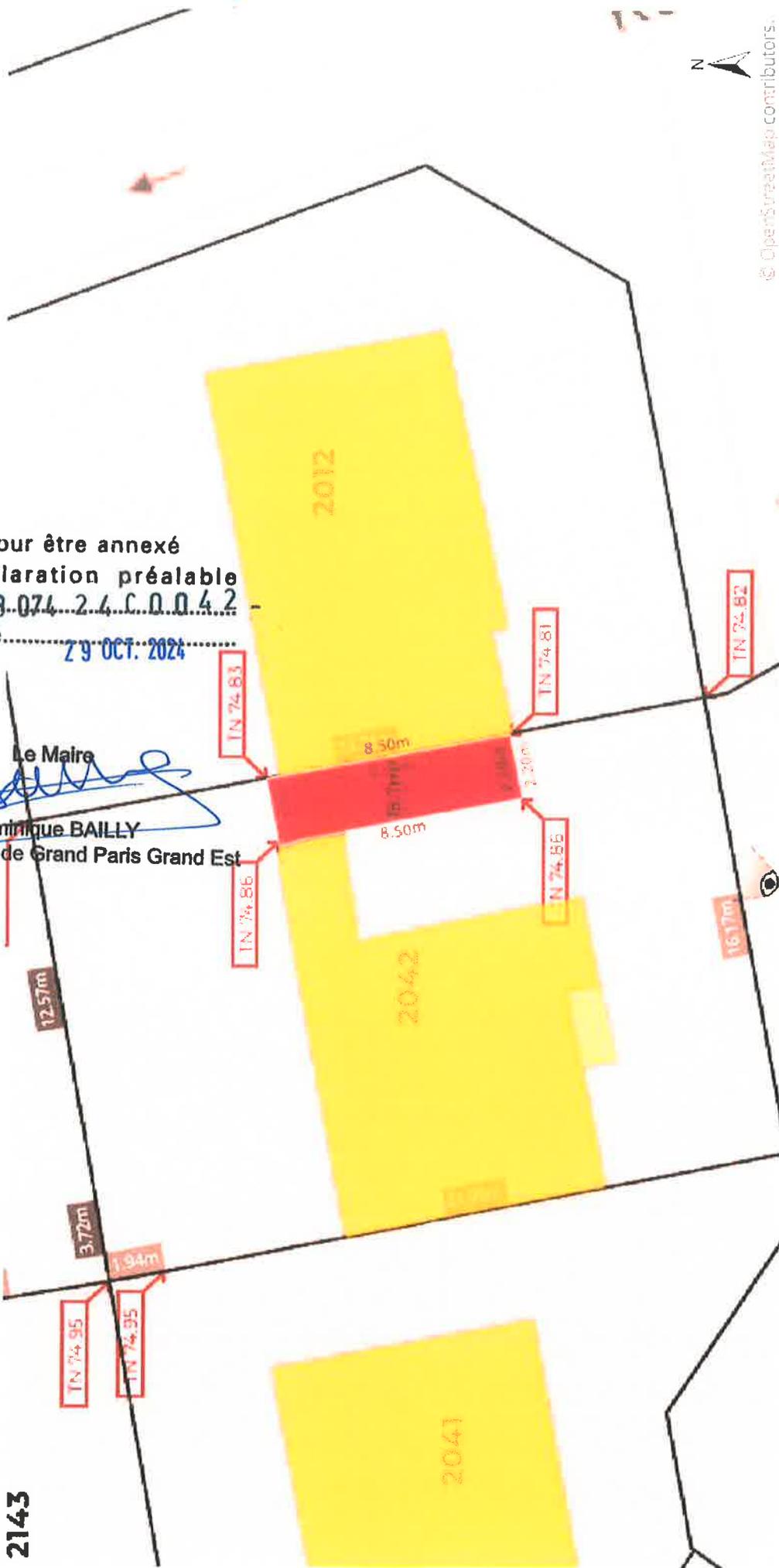
Demandeur  
mustapha ayadi

Adresse du projet  
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

DPMI2 - PLAN DE MASSE  
Dossier #32568 - Cénééré le 13/08/2024

Abri de jardin indépendant

2143



© OpenStreetMap contributors.

Toiture

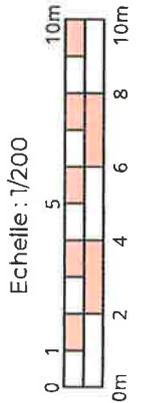
Bâti léger

Bâti dur

Cotation NCF

Abri de jardin indépendant

Limite de parcelle cadastrale



D? 093 074 24 C 0042 /

14 AOUT 2024

URBASSIST

Parcelles  
Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 074 24 C 0042 -  
Vaujours, le 29 OCT 2024



Le Maire

Dominique BAILLY

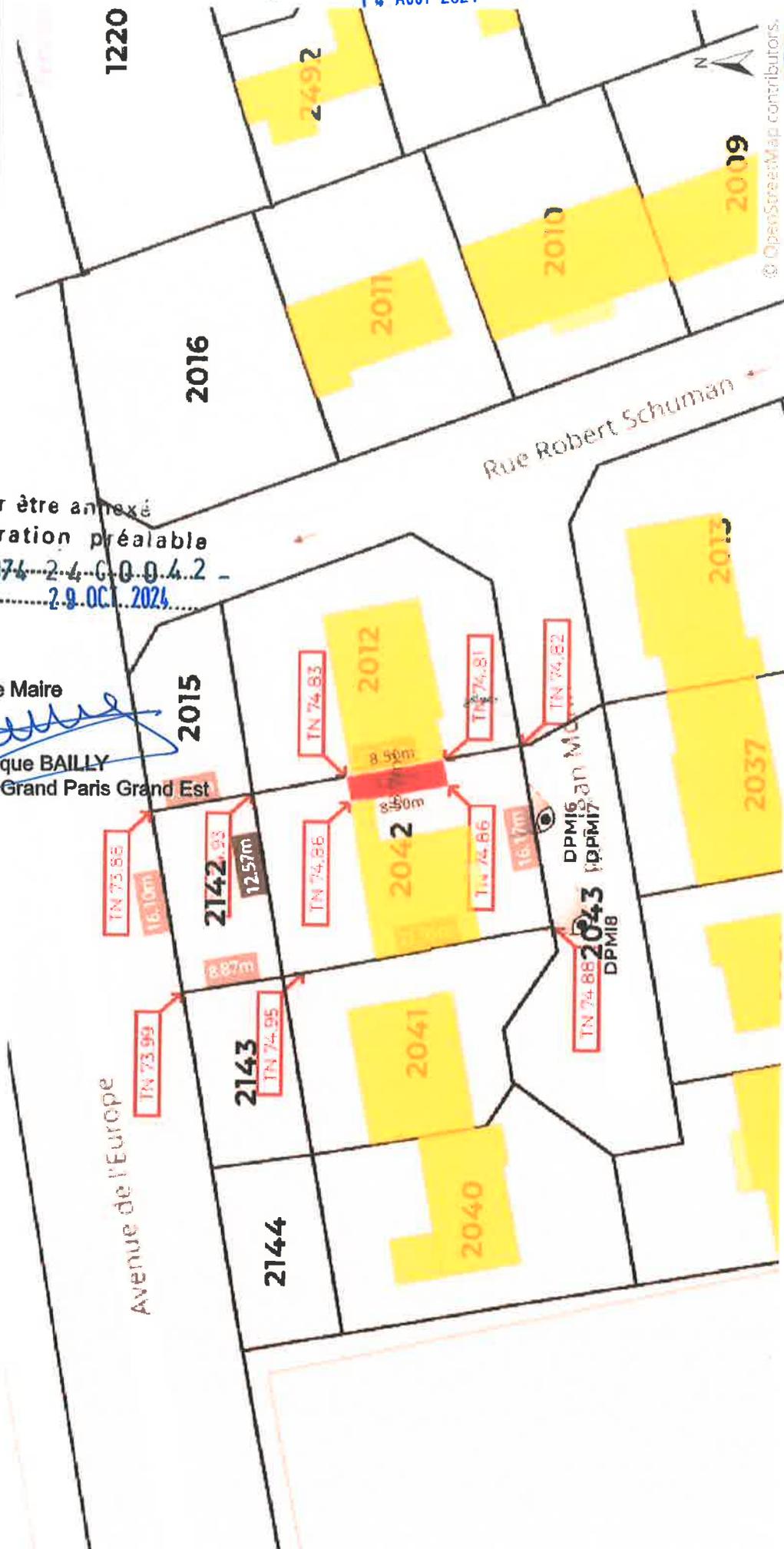
Vice-président de Grand Paris Grand Est

Demandeur  
mustapha ayadi

Adresse du projet  
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

DPMI2 - PLAN DE MASSE  
Dossier #32566 - Généré le 13/08/2024

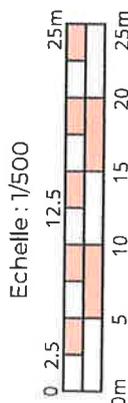
Abri de jardin indépendant



© OpenStreetMap contributors.



Toiture  
 Bâti léger  
 Bâti dur  
 Bâti léger  
 Cotation NCF  
 Abri de jardin indépendant  
 Limite de parcelle cadastrale



# DPMI3.2 - PLAN DE COUPE B

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

## Demandeur

m ustapha ayadi

## Abri de jardin indépendant

## Adresse du projet

4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

## Parcelles

Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur

urbassist.fr

## URBASSIST

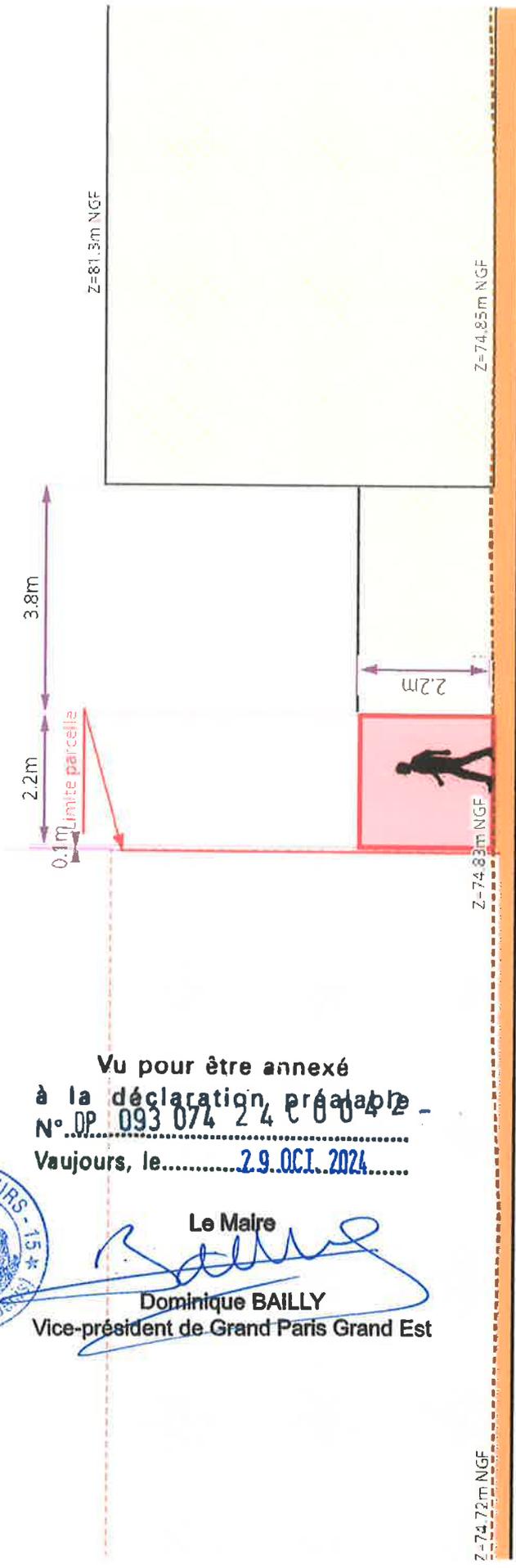
DP 093 07 424 C 0042 /

14 AOUT 2024

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 074 24 C 0042  
Vaujours, le.....29.OCT.2024.....

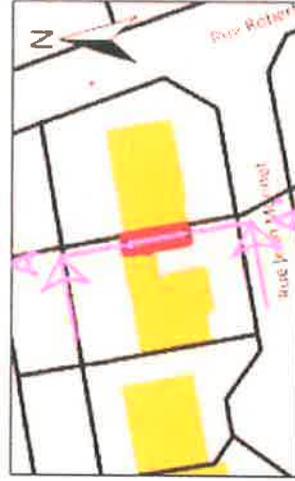


Le Maire  
*Dominique BAILLY*  
Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand Paris Grand Est



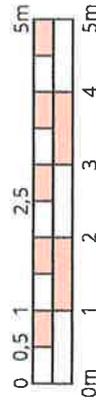
### Légende :

- Bâti existant
- Terrain fini
- Terrain naturel
- Plan d'eau cadastre
- Bâti extérieur au projet, altimétrie non garantie
- Projet
- Cotation linéaire
- Limite parcelle



Plan de composition de la coupe

Echelle : 1/100



14 AOUT 2024



# URBASSIST

**Parcelles**  
Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093.074.24.C.0042

29 OCT. 2024



Le Maire

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

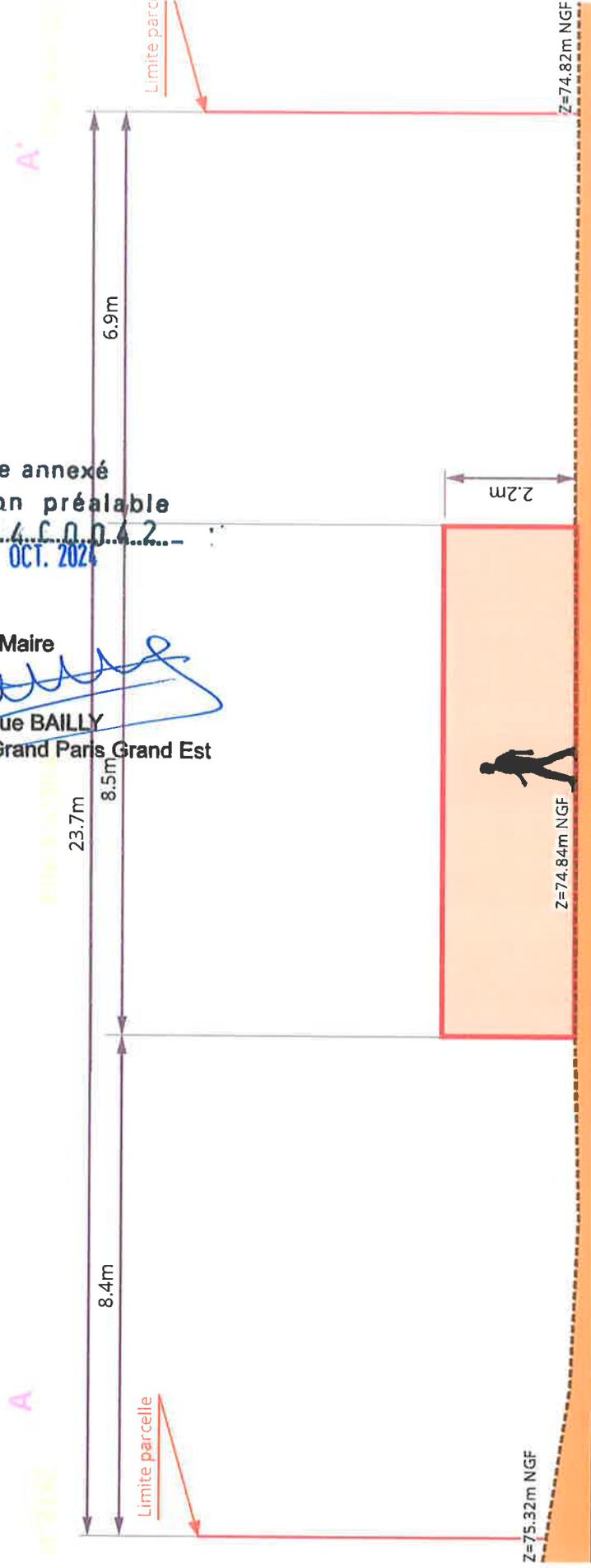
**Demandeur**  
m mustapha ayadi

**Adresse du projet**  
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

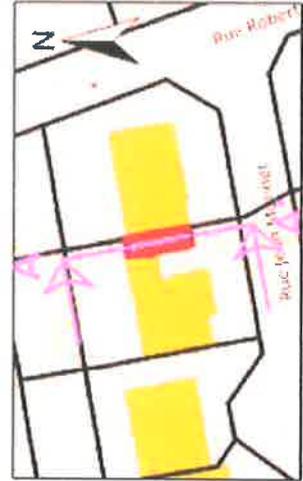
## DPMI3.1 - PLAN DE COUPE A

Dossier #32568 - Cénééré le 13/08/2024

Abri de jardin indépendant

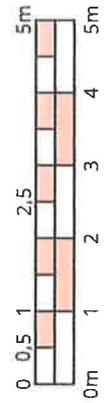


- Légende :**
- Bâti existant
  - Terrain fini
  - Terrain naturel
  - Bâti extérieur au projet, altimétrie non garantie
  - Projet
  - Cotation linéaire
  - Limite parcelle
  - 1.20m
  - Plan d'eau cadastre



Plan de composition de la coupe

Echelle : 1/100



**DPMI4 - PLAN DE FAÇADE**

Dossier #32568 - Généré le 05/04/2024

**Demandeur**

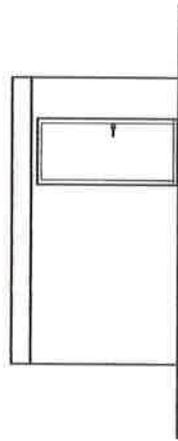
mustapha ayadi

**Adresse du projet**

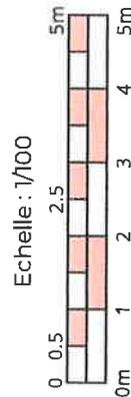
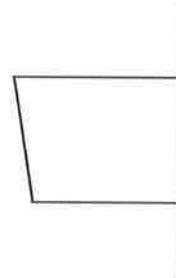
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**Abri de jardin indépendant**

Façade Sud



Façade Est



**URBASSIST**

**Parcelles**

Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur

urbassist.fr

D 0 9 3 0 7 4 2 4 C 0 0 4 2 /

14 AOUT 2024



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable

N°...DP...093-074...24...C...0...0...4...2... -

Validé le 29 OCT. 2024



Le Maire

*Dominique BAILLY*  
Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

**DPMI4 - PLAN DE FAÇADE**

Dossier #32568 - Généré le 05/04/2024

**Demandeur**

mustapha ayadi

**Adresse du projet**

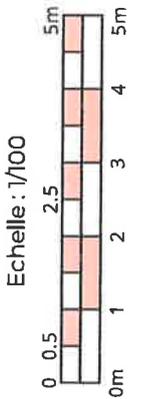
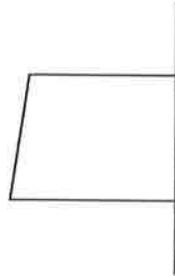
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**Abri de jardin indépendant**

Façade Nord



Façade Ouest



**URBASSIST**

**Parcelles**

Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

DP 09307424C0042 /

14 AOUT 2024



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP...093.074.24.C.0.042 - 21  
Vaujours le 29 OCT. 2024



Le Maire

*Dominique BAILLY*  
Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand Paris Grand Est

**DPMI4 - PLAN DE FAÇADE**

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

**Demandeur**

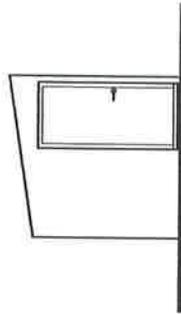
m mustapha ayadi

**Adresse du projet**

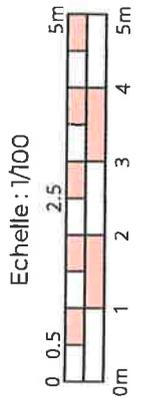
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**Abri de jardin indépendant**

Façade Sud



Façade Est



Echelle : 1/100

**URBASSIST**

**Parcelles**

Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur

urbassist.fr

DP 09307424C0042 /

14 AOUT 2024



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP...093.074.2.4.C.0.0.4.2 - ...  
Vaujours, le...29 OCT. 2024.....



Le Maire

*Dominique BAILLY*  
Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

**DPM14 - PLAN DE FAÇADE**  
Dossier #32566 - Généré le 13/08/2024

**Demandeur**  
mustapha ayadi

**Adresse du projet**  
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

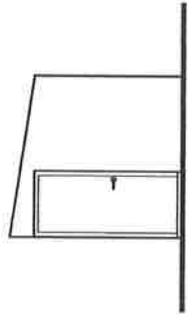
**Abri de jardin indépendant**

**Parcelles**  
Parcelles A n°2042-2142

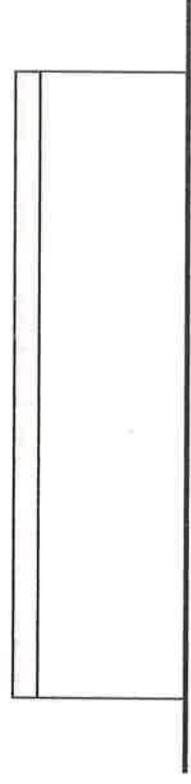
Réalisé sur  
urbassist.fr

**URBASSIST**

Façade Nord



Façade Ouest



DP09307424C0042 /

14 AOUT 2024



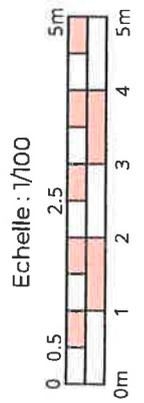
Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N°DP...093.074.24.C0042 -  
Vaujours. le... 29 OCT. 2024



Le Maire

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est



**DPMI4 - PLAN DE TOITURE**

Dossier #32568 - Généré le 05/04/2024

**Demandeur**

mustapha ayadi

**Adresse du projet**

4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**Abri de jardin indépendant**

**Parcelles**

Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

**URBASSIST**

DP 09307424C0042 /

14 AOUT 2024



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 074 2 4 C 0 0 4 2 -  
Vaujours, le 29 OCT 2024



Le Maire

Dominique BAILLY

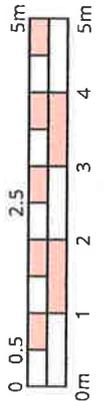
Vice-président de Grand Paris Grand Est



Toiture



Echelle : 1/100



# DPMI4 - PLAN DE TOITURE

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

## Demandeur

mustapha ayadi

## Adresse du projet

4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

## Abri de jardin indépendant

## Parcelles

Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur

urbassist.fr

# URBASSIST

DQ 09307424C0042 /

14 AOUT 2024



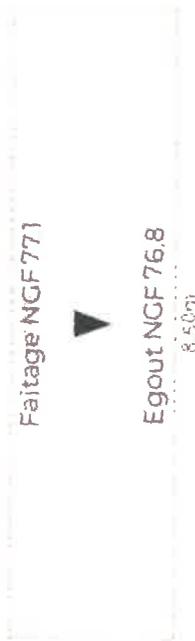
Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N°DP...093.074.24.C.0.042...  
Vaujours, le...29 OCT. 2024...



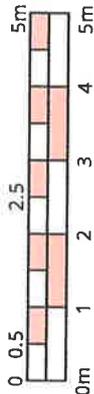
Le Maire

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est



Echelle : 1/100



Toiture



14 AOUT 2024

DP 09307424C00421



# URBASSIST

## Parcelles

Parcelles A n°2042-2/42

Réalisé sur  
urbassist.fr

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N°pp 093 074 24 C 00 42  
Vaujours, le 29 OCT. 2024



Le Maire

*[Signature]*  
Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

## Demandeur

mustapha ayadi

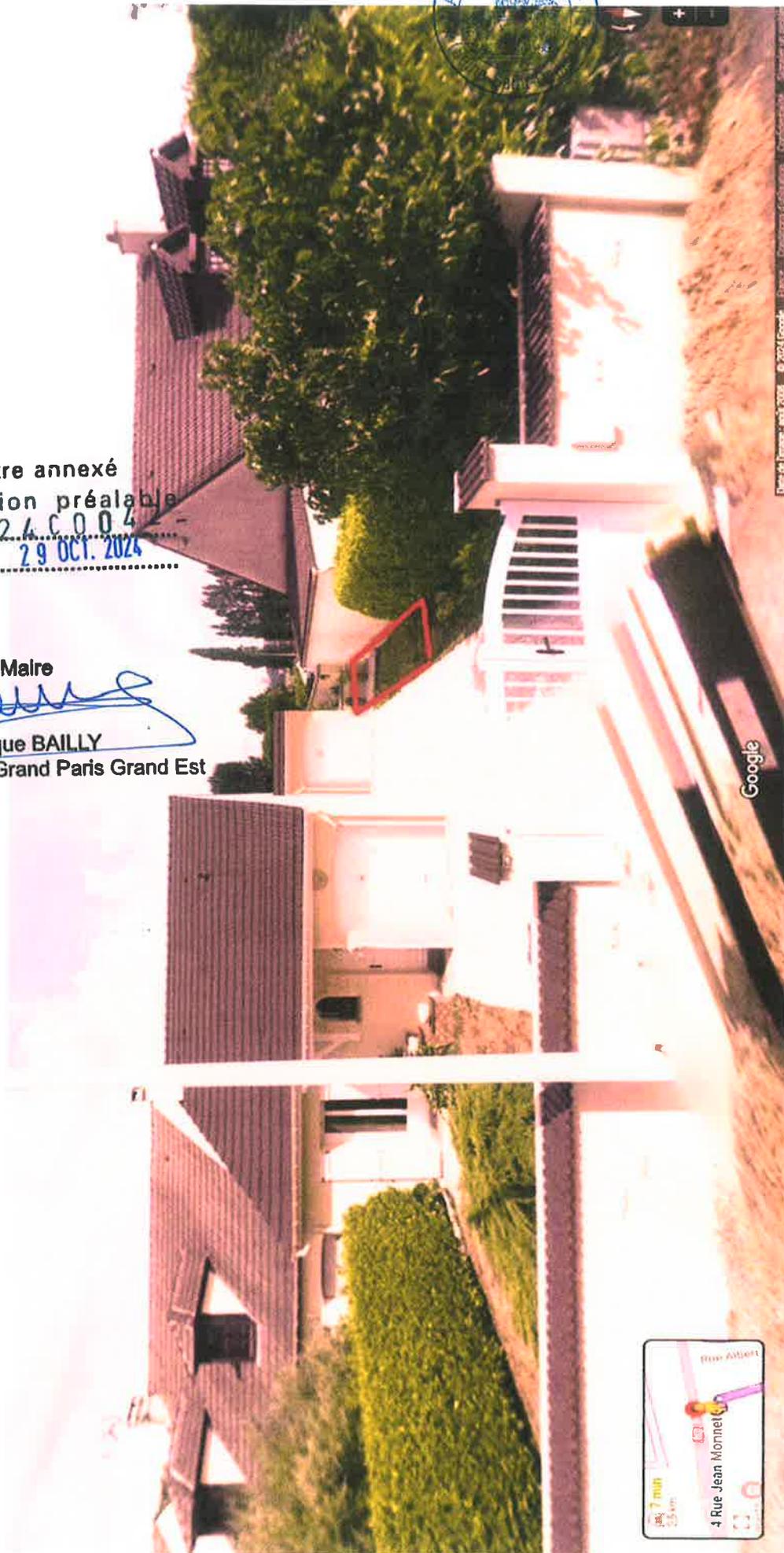
## Adresse du projet

4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

## DPMI6 - DOCUMENT GRAPHIQUE

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

## Abri de jardin indépendant



Date of Image: août 2008 © 2024 Google France - Données géographiques - Confidentialité - Signaler un problème

14 AOUT 2024

DP09307424C00421



**DPMI6 - DOCUMENT GRAPHIQUE**

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

**Demandeur**

mustapha ayadi

**Insertion du projet**

Abri de jardin indépendant

**Adresse du projet**

4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**Parcelles**

Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

**URBASSIST**

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093-074-24-C-0042  
Vaujours, le 29 OCT. 2024



Le Maire

*Dominique BAILLY*  
Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est



Google

Date de l'image: août 2024 © 2024 Google



DP 093 074 24 C 0042 /

URBASSIST

14 AOUT 2024

**Parcelles**  
Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 074 24 C 0042 -  
Vaujours, le 20 OCT 2024



Le Maire

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

**Demandeur**  
mustapha ayadi

**Adresse du projet**  
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**DPMI7 - ENVIRONNEMENT  
PROCHE**

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

Abri de jardin indépendant



Google



Date de l'image: août 2008 © 2024 Google France - Données: © OpenStreetMap contributors



DP 09307424C0042 /

14 AOUT 2024



URBASSIST

**Parcelles**  
Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 074 24 C 0 0 4 2  
Vaujours, le 29 OCT. 2024



Le Maire

*[Signature]*  
Dominique BAILLY

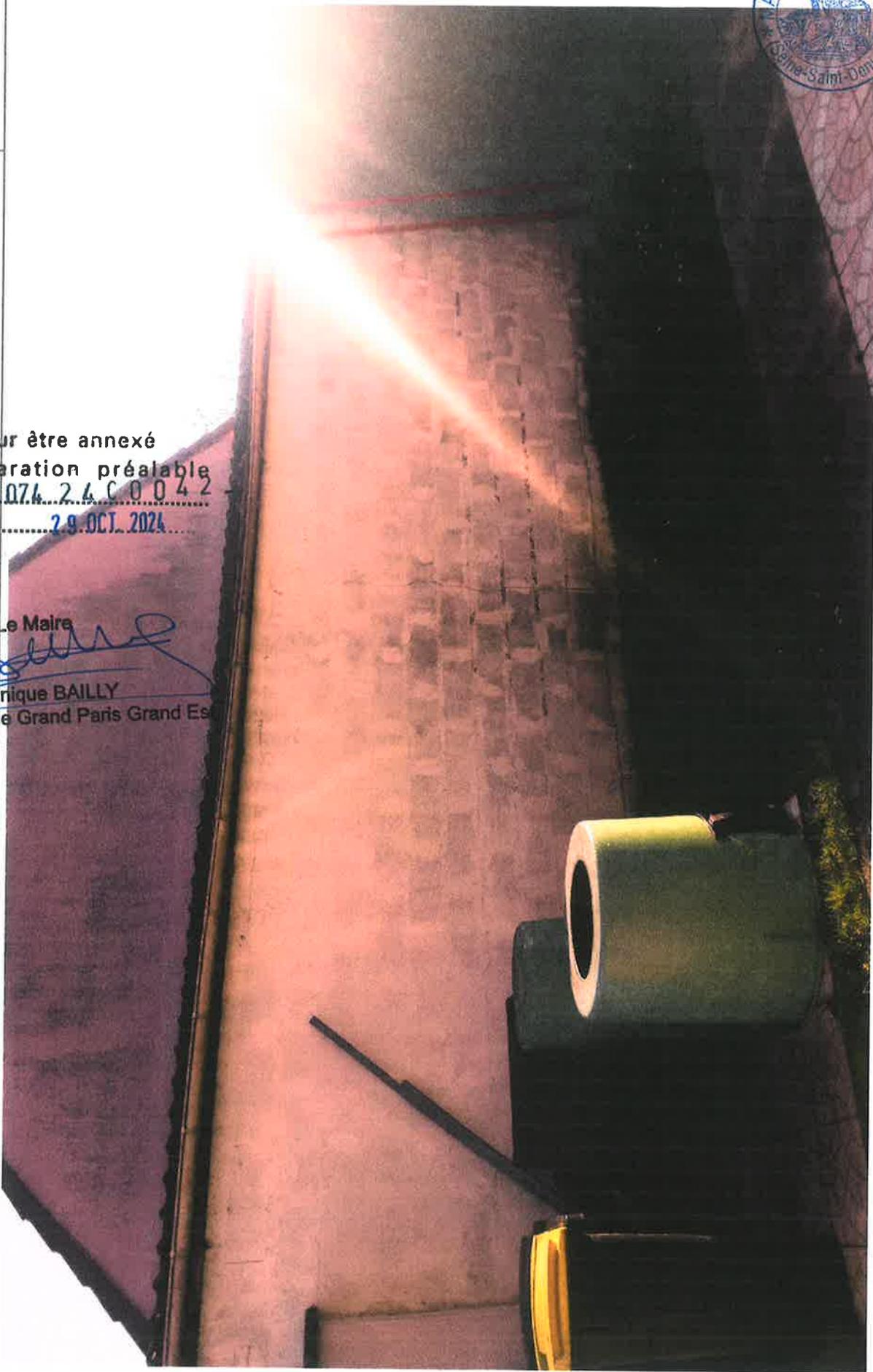
Vice-président de Grand Paris Grand Est

**Demandeur**  
mustapha ayadi

**Adresse du projet**  
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**DPM18 - ENVIRONNEMENT  
LOINTAIN**  
Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

Abri de jardin indépendant



**DPM111 - NOTICE  
COMPLÉMENTAIRE**

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

**Demandeur**

mustapha ayadi

**Adresse du projet**

4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**Parcelles**

Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

**URBASSIST**

**Abri de jardin indépendant**

Mon projet sera réalisé sur la parcelle cadastrée section A parcelle 2042 dans un environnement plutôt urbain. Le terrain d'implantation du projet est plat et l'abattage d'aucun arbre n'est nécessaire.

L'accès au terrain, aux constructions existantes et au projet se fera par 4 Rue Jean Monnet 93410 Vaujours France.

L'emprise au sol du projet Abri de jardin indépendant présentera les dimensions suivantes : rectangulaire 2.20m de large par 8.50m de long.

Le toit sera recouvert de plaques de tôle, de coloris gris, selon une pente de 15%.

La finition sous toiture sera de type chaînariève / corniche de coloris "ton pierre " .

Les gouttières seront en PVC et de coloris gris.

Le revêtement des murs sera de type enduit, de finition gratté et de coloris ton pierre. Mon projet respecte la réglementation urbaine de la commune de Vaujours.

DP 09307424C00421

14 AOUT 2024



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093 074 24 C 0 0 4 2 -  
Vaujours, le 29 OCT 2024



Le Maire

*Dominique BAILLY*  
Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

**NOMENCLATURE DES ÉLÉMENTS  
DE FAÇADE**

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

**Demandeur**  
mustapha ayadi

**Adresse du projet**  
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**Abri de jardin indépendant**

**Parcelles**  
Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

**URBASSIST**

Type d'équipement	Détail de la fourniture	Matière fourniture	Couleur fourniture	Type d'occultation / volet	Matière ouvrant	Couleur ouvrant
<b>Facade Est</b>						
Fenêtre de toit	Fenêtre de toit 0.00m x 0.96m					
<b>Facade Nord</b>						
Ouverture	Porte pleine 0.90m x 2.00m	PVC	blanc			
<b>Facade Sud</b>						
Ouverture	Porte pleine 0.90m x 1.90m	PVC	blanc			

DP 09307424C00421

14 AOUT 2024



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N°DP...093.074.24.C.0.042...  
Vaujours, le...23 OCT. 2024...



Le Maire

*Dominique BAILLY*  
Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

DPMI2 - PLAN DE MASSE  
Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

# PIECES COMPLEMENTAIRES

Abri de jardin indépendant

**Demandeur**  
mustapha ayadi

09307424C0042 /  
04 SEP. 2024

**Adresse du projet**  
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

**Parcelles**  
Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

# URBASSIST



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093-074-24-C-0042 -  
Vaujours, le 29 OCT. 2024

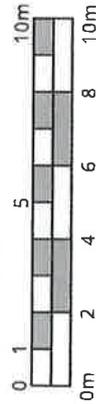
Le Maire

*Dominique BAILLY*  
Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand-Paris Grand Est



© OpenStreetMap contributors.

Echelle : 1/200



TN 12.34 Cotation NCF

Abri de jardin indépendant

Bâti dur

Limite de parcelle cadastrale

Bâti léger

Toiture



# DPMI2 - PLAN DE MASSE

Dossier #32569 - Généré le 13/08/2024

## PIECES COMPLEMENTAIRES

Abri de jardin indépendant

### Demandeur

mustapha ayadi

DP 093074240042 /  
04 SEP. 2024

### Adresse du projet

4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

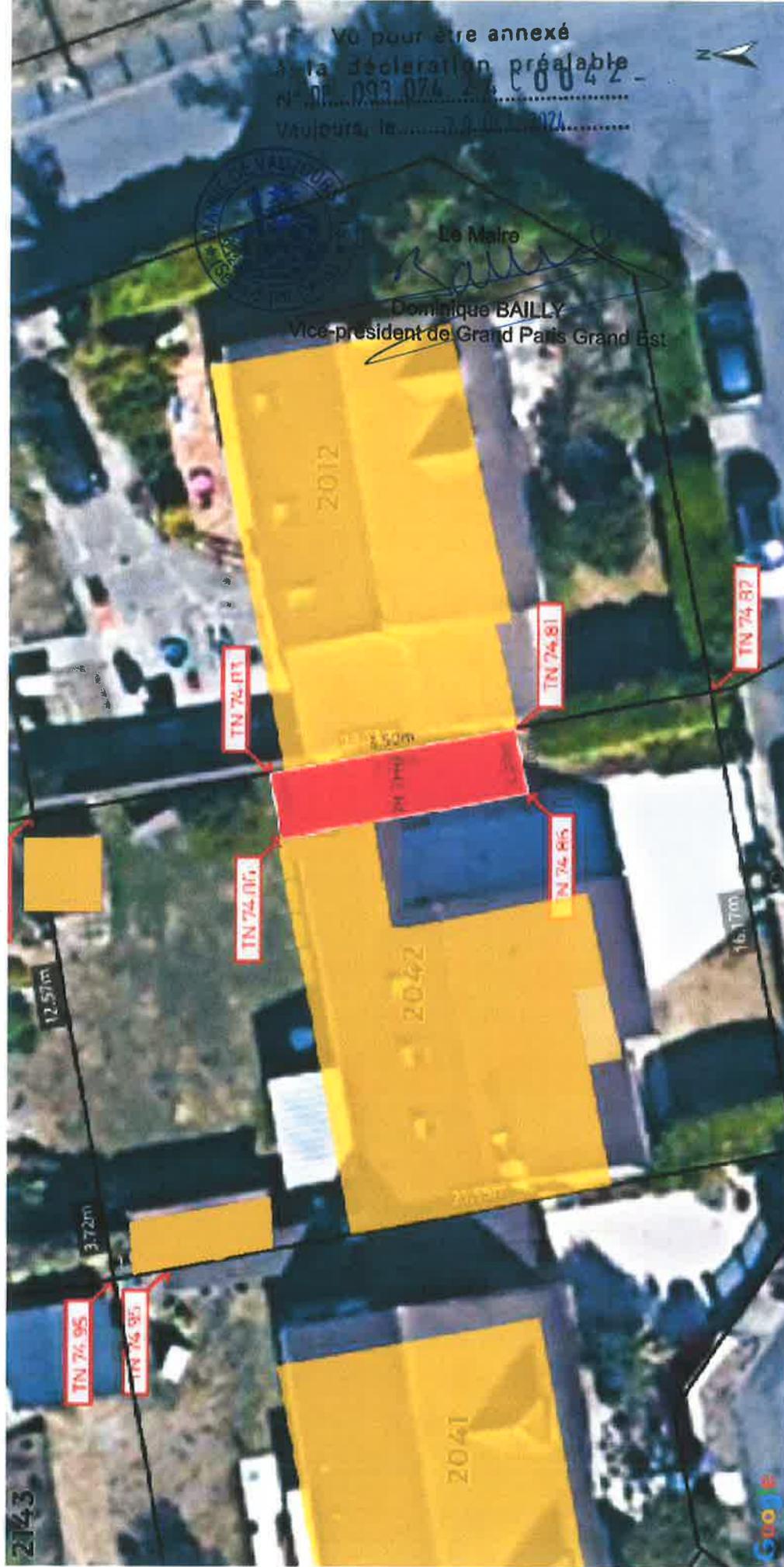


### Parcelles

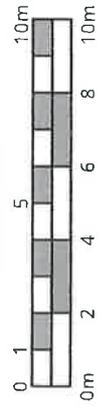
Parcelles A n°2042-Z142

## URBASSIST

Réalisé sur  
urbassist.fr



Echelle : 1/200



TN 1234

Cotation NCF

Abri de jardin indépendant

Bâti dur

Limite de parcelle cadastrale

Bâti léger

Toiture

**DPMI2 - PLAN DE MASSE**

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

**PIECES COMPLEMENTAIRES**

**Demandeur**  
mustapha ayadi

09307424C0042 /  
04 SEP. 2024

**Adresse du projet**

4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

Abri de jardin indépendant

**Parcelles**

Parcelles A n°2042-2142

URBASSIST

Réalisé sur  
urbassist.fr

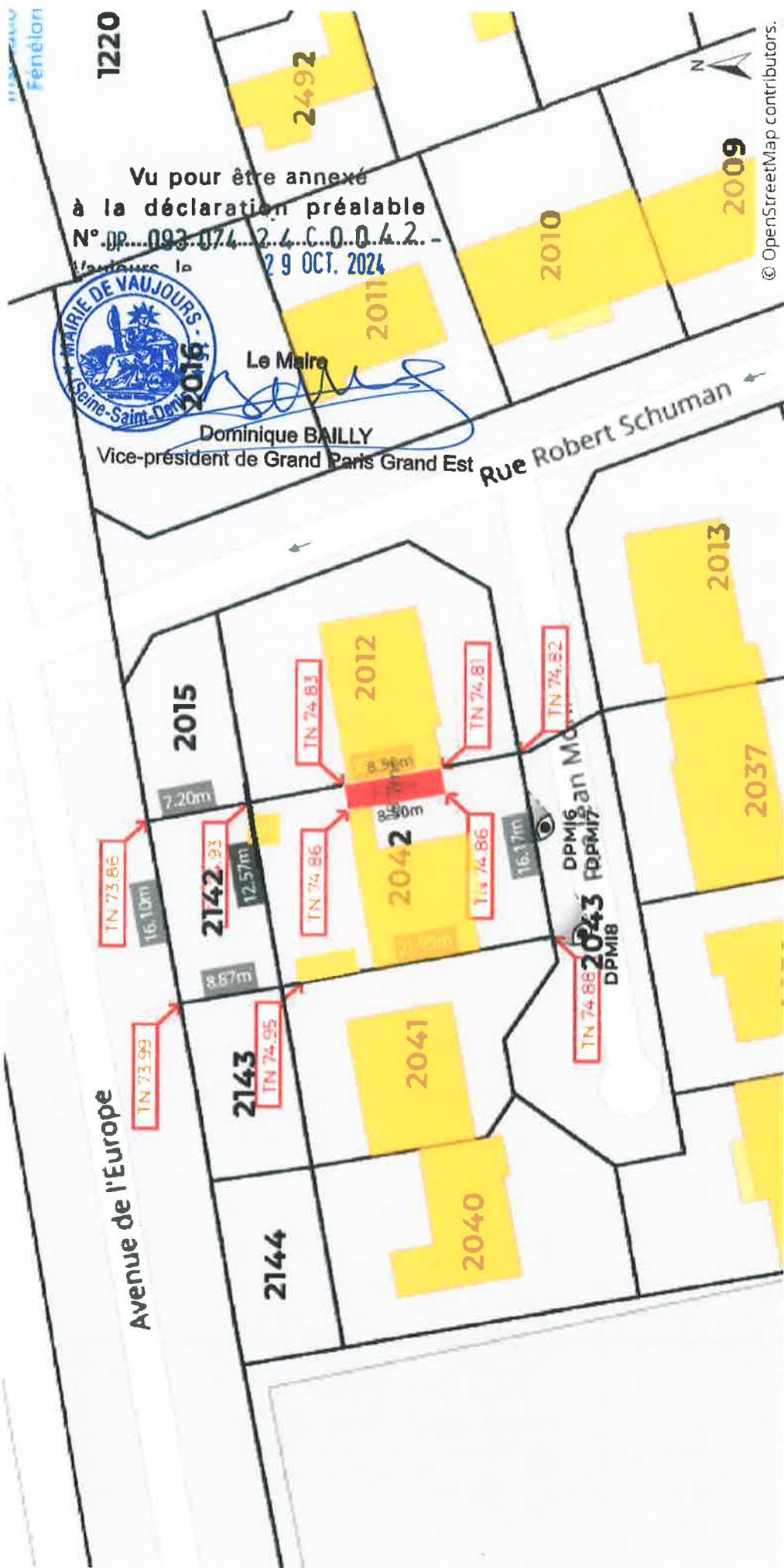


Le Maire

Dominique BAILLY

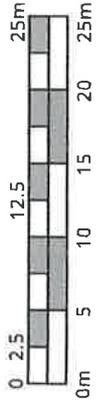
Vice-président de Grand Paris Grand Est

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP...093.074.24.C.0.042...  
29 OCT. 2024



© OpenStreetMap contributors.

Echelle : 1/500



TN 12.34

Cotation NCF

Abri de jardin indépendant

Bâti dur

Bâti léger

Limite de parcelle cadastrale

Toiture

DPMI6 - DOCUMENT GRAPHIQUE - Demandeur  
SURFACE

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

mustapha ayadi  
09307424C0042

Adresse du projet  
4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

Abri de jardin indépendant

PIECES COMPLEMENTAIRES



Parcelles  
Parcelles A n°2042-2142

Réalisé sur  
urbassist.fr

URBASSIST

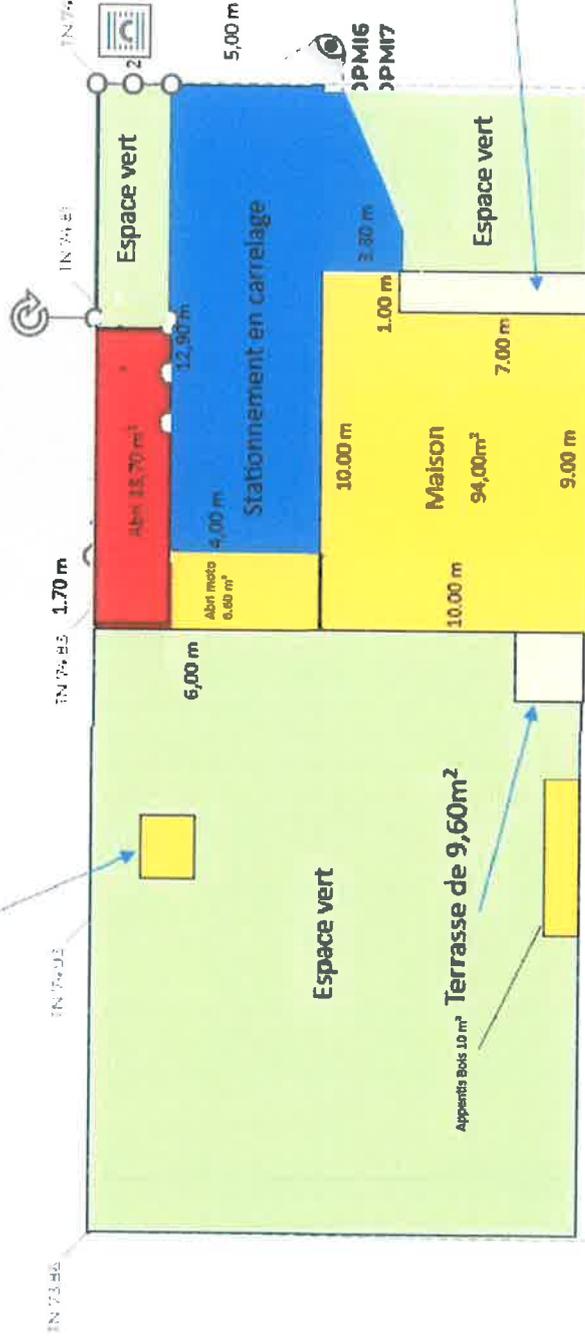


Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° DP 093.074.2.4.C.0.042 - de  
Vaujours, le 29 OCT. 2024

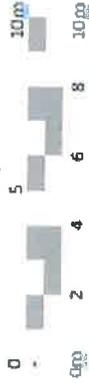
Le Maire

Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand Paris Grand Est

Abri de 5m<sup>2</sup>



Echelle : 1/200



Bâti dur

Abri de jardin indépendant

Bâti léger

Terrain d'assiette

TN 12.34 Colation NGF

Trilogic

# DPMI2 - PLAN DE MASSE

Dossier #32568 - Généré le 13/08/2024

## PIECES COMPLEMENTAIRES

Abri de jardin indépendant

09307424C00421

### Demandeur

mustapha ayadi

### Adresse du projet

4 Rue Jean Monnet-93410 Vaujours

04 SEP. 2024



### Parcelles

Parcelles A n°2042-Z142

Réalisé sur

urbassist.fr

## URBASSIST

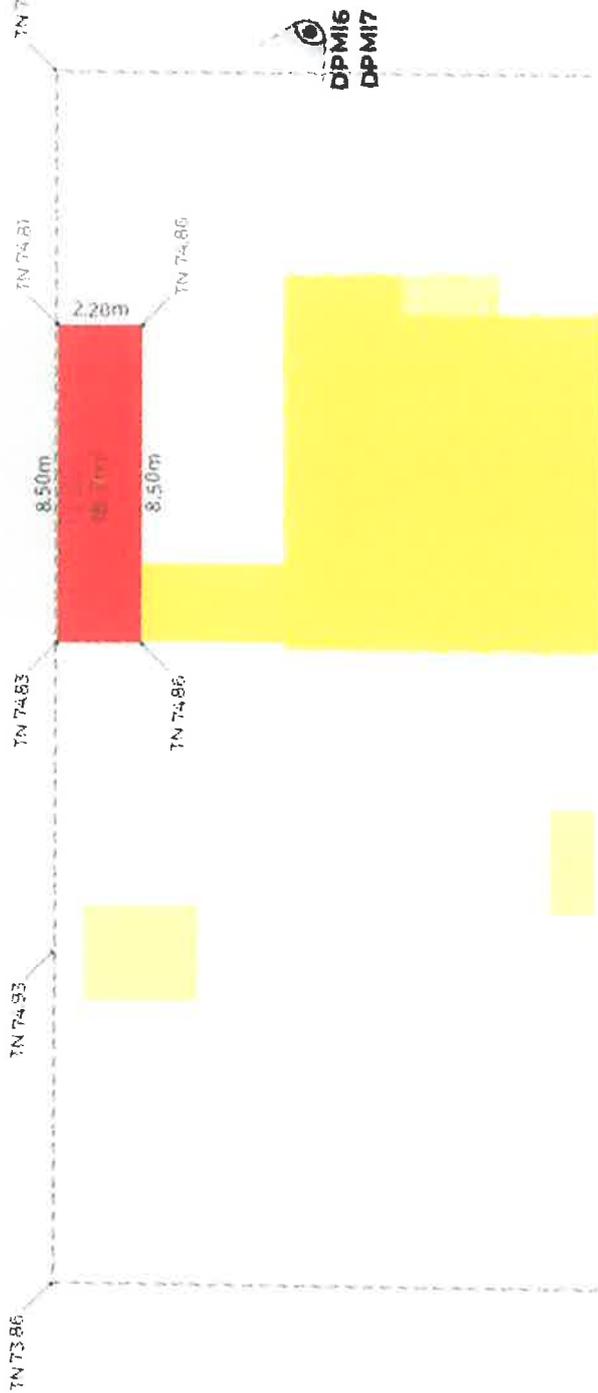


Le Maire

Dominique BAILLY

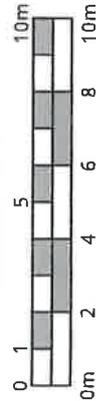
Vice-président de Grand Paris Grand Est

vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
n° DP. 093.074.24.C.0042 -  
Vaujours, le 29 OCT. 2024



DPMI6  
DPMI7

Echelle : 1/200



Bâti dur

Abri de jardin indépendant

Bâti léger

Terrain d'assiette

TN 1234 Cotation NGF

Toiture